

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 02 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **MARDI 02 DÉCEMBRE à 20H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 26 novembre 2025.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, M. RYS Didier, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme DECRIEM Marie-Christine a donné procuration à Mme ALLOUCHERIE Françoise.
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme BLONDEL Suzette.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. OBOEUF Gérard.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.
M. DUBUISSON Frédéric a donné procuration à M. RYS Didier.

Secrétaire de séance : Mme BLONDEL Suzette

Fin de la séance : 21h20

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : AMÉNAGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔTEL DE VILLE - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES - LOT 1 - DÉMOLITION - GROS ŒUVRE - MAÇONNERIE - AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX - AUTORISATION DE SIGNATURE.

2025-12-N° 15

VU les délibérations du Conseil municipal 2024-04-n°8a du 9 avril 2024, 2024-10-N°6 du 7 octobre 2024 et 2025-06-n°4 du 11 juin 2025 ;

Vu l'avis de la Commission interne d'analyse, qui s'est réunie le 3 novembre 2025 ;

Il convient de procéder, par voie d'avenant, à la prise en compte des travaux supplémentaires suivants, pour ce qui concerne le Lot n° 1 - Démolition - Gros Œuvre - Maçonneries, dans le cadre de l'exécution du marché de travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville :

- Plus-value pour la dégradation des joints manuellement car à la disqueuse cela occasionnait trop de poussière à l'étage supérieur.
- Suite aux démolitions, découvertes fortuites :
 - o Absence de dalle en bout de verrière ;
 - o Etudes pour la mise en place d'un moilage sur la poutre béton non continue afin de pouvoir déposer la gaine d'ascenseur ;
 - o Mise en place de deux poutres de moilage au droit de la poutre béton existante et créations d'achelets dans le mur de maçonnerie existant.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Gérard OBOEUF - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE, (Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique et M. RYS Didier (+1)) votant **CONTRE** :

ARTICLE 1 - D'APPROUVER la passation de l'avenant n° 2 pour le lot n°1 - Démolition - Gros œuvre - Maçonneries - à intervenir avec l'entreprise H. CHEVALIER Nord, ainsi qu'il suit :

AIRE-SUR-LA-LYS						
Travaux d'aménagement du rez-de chaussée de l'hôtel de ville						
		Entreprise	Offre initiale du marché suite à l'avenant n° 1	Montant de l'avenant n° 2	Pourcentage d'évolution	Nouveau montant du marché
1	Démolition - Gros Oeuvre - Maçonneries -	H-CHEVALIER Nord	291 028.87 € HT	19 747.44 € HT	6.79%	310 776.31 € HT

ARTICLE 2 - D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ledit avenant et à effectuer les démarches nécessaires.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC DISSAUX', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'AIRE SUR LYS' at the top, 'Aire sur Lys' in the center with a small map of the commune, and 'PAS DE CALAIS' at the bottom.